

CHARTRE D'ADHESION AU COLLECTIF 3D DESTINATION DEVELOPPEMENT DURABLE®



Les entreprises qui rejoignent le **collectif 3D- Destination Développement Durable®** s'engagent sur la voie de la **Responsabilité Sociétale** en cohérence avec les enjeux et principes décrits dans la norme ISO 26000 et sa déclinaison sectorielle : **Accord Afnor AC X 30-030 « Guide pour la déclinaison de l'ISO 26000 dans le secteur de l'agroalimentaire »**. Cet engagement de Responsabilité Sociétale se traduit par la **signature de la présente charte 3D** par la gouvernance de chaque entreprise. La démonstration effective du respect de l'engagement de la Responsabilité Sociétale se fait par la publication tous les 2 ans minimum d'un **Rapport de Responsabilité Sociétale (ou Rapport de Développement Durable)** ou par une **évaluation de la performance RS** selon le modèle d'évaluation **AFAQ 26000**.

Reporting assuré → L'entreprise 3D est dans une réelle dynamique de dialogue avec ses Parties Prenantes et elle s'engage à publier tous les 2 ans minimum (et tous les ans pour les entreprises de plus de 500 salariés) un Rapport de Responsabilité Sociétale sincère et étayé par des indicateurs.

Environnement & biodiversité protégés → L'entreprise 3D met la préservation de l'environnement au cœur de tous ses projets et activités. Elle s'engage à mettre en œuvre des actions permettant de limiter les impacts négatifs sur l'environnement et à sensibiliser les organisations qui sont dans sa sphère d'influence directe.

Sécurité des denrées alimentaires (SDA) assurée → L'entreprise 3D a développé une forte culture en matière de SDA. Elle s'engage à assurer à l'ensemble de ses clients un produit sûr par la mise en place et la surveillance de dispositions de maîtrise de la SDA dans l'entreprise, auprès de ses fournisseurs et prestataires. Elle s'engage également à assurer en permanence une traçabilité performante permettant un traitement efficace de toute crise en matière de SDA.

Projet d'entreprise défini et piloté → L'entreprise 3D a une vision à moyen terme (3 à 5 ans) des grandes orientations stratégiques qu'elle souhaite prendre. Elle s'engage à intégrer les principes et enjeux de la Responsabilité Sociétale ainsi que les 7 questions centrales de l'ISO 26000 pour la détermination/actualisation de son projet. Les axes stratégiques sont définis de façon à permettre un partage avec les représentants des principales Parties Prenantes internes et externes.

Organisation gérée de façon efficiente → L'entreprise 3D vise en permanence l'équilibre entre la performance économique, la qualité des produits/services élaborés, la qualité de vie au travail et la performance environnementale (produit/procédé). Elle s'engage à mettre en place des pratiques de bonne gestion et une répartition équitable des résultats économiques avec les adhérents (pour les coopératives) et l'ensemble de ses salariés.

Novation technique & technologique structurée → L'entreprise 3D est soucieuse en permanence de faire évoluer ses méthodes, outils et infrastructures afin de s'améliorer en matière de Responsabilité Sociétale.

Sphère d'influence définie → L'entreprise 3D, au-delà de l'identification de ses Parties Prenantes, s'engage à définir clairement sa sphère d'influence et à déterminer les frontières de sa responsabilité sociétale en déterminant en permanence les organisations de sa sphère d'influence directe. Elle s'engage également à accompagner l'évolution de ces organisations sur la voie de la Responsabilité Sociétale.



Amélioration continue des performances RS maîtrisée → L'entreprise 3D intègre la Responsabilité Sociétale dans son système de management et à ce titre elle :

- réalise des audits internes et des inspections régulières dans ses activités et celles des organisations de sa sphère d'influence directe
- suit l'ensemble des dysfonctionnements, non conformités et plaintes en lien avec sa Responsabilité Sociétale
- met en place et analyse régulièrement des indicateurs de pilotage de sa Responsabilité Sociétale
- analyse les résultats de son système de management de la Responsabilité Sociétale et planifie des actions d'amélioration

Benchmark RS réalisé → L'entreprise 3D en rejoignant ce collectif sur la Responsabilité Sociétale s'engage à échanger avec les autres entreprises 3D et à partager avec elles, ses bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociétale. Elle s'engage à répondre aux demandes d'information des autres membres du collectif 3D dans la limite où ce partage ne peut pas nuire à ses propres activités et notamment à ses activités commerciales.

Législation respectée → L'entreprise 3D a un système organisé de veille réglementaire, notamment dans les domaines de l'environnement, du social, de la Sécurité & Santé au Travail, de qualité/légalité/sécurité des produits et des exigences statutaires. De plus, elle s'engage à assurer régulièrement des revues de conformité réglementaire et à mettre en œuvre, le cas échéant, des actions de mise en conformité.

Ethique garantie → L'entreprise 3D intègre l'éthique comme une valeur forte qui doit être appliquée à tous les niveaux de l'entreprise et dans toutes les activités et tous les projets. Ce comportement éthique contribue notamment à :

- prévenir les discriminations,
- garantir la loyauté des pratiques et notamment les informations et allégations communiquées aux clients et consommateurs,
- garantir la préservation des données de vie personnelle (salariés et consommateurs),
- contribuer à l'épanouissement des salariés,
- lutter contre les phénomènes de concurrence déloyale/conflits d'intérêt économique et politique,
- assurer le respect des Droits de l'Homme et notamment dans sa chaîne d'approvisionnement,
- garantir les données fournies à l'entreprise par ses Parties Prenantes.

Fait à

Le

Logo de l'entreprise 3D

Signature des Dirigeants de l'entreprise